

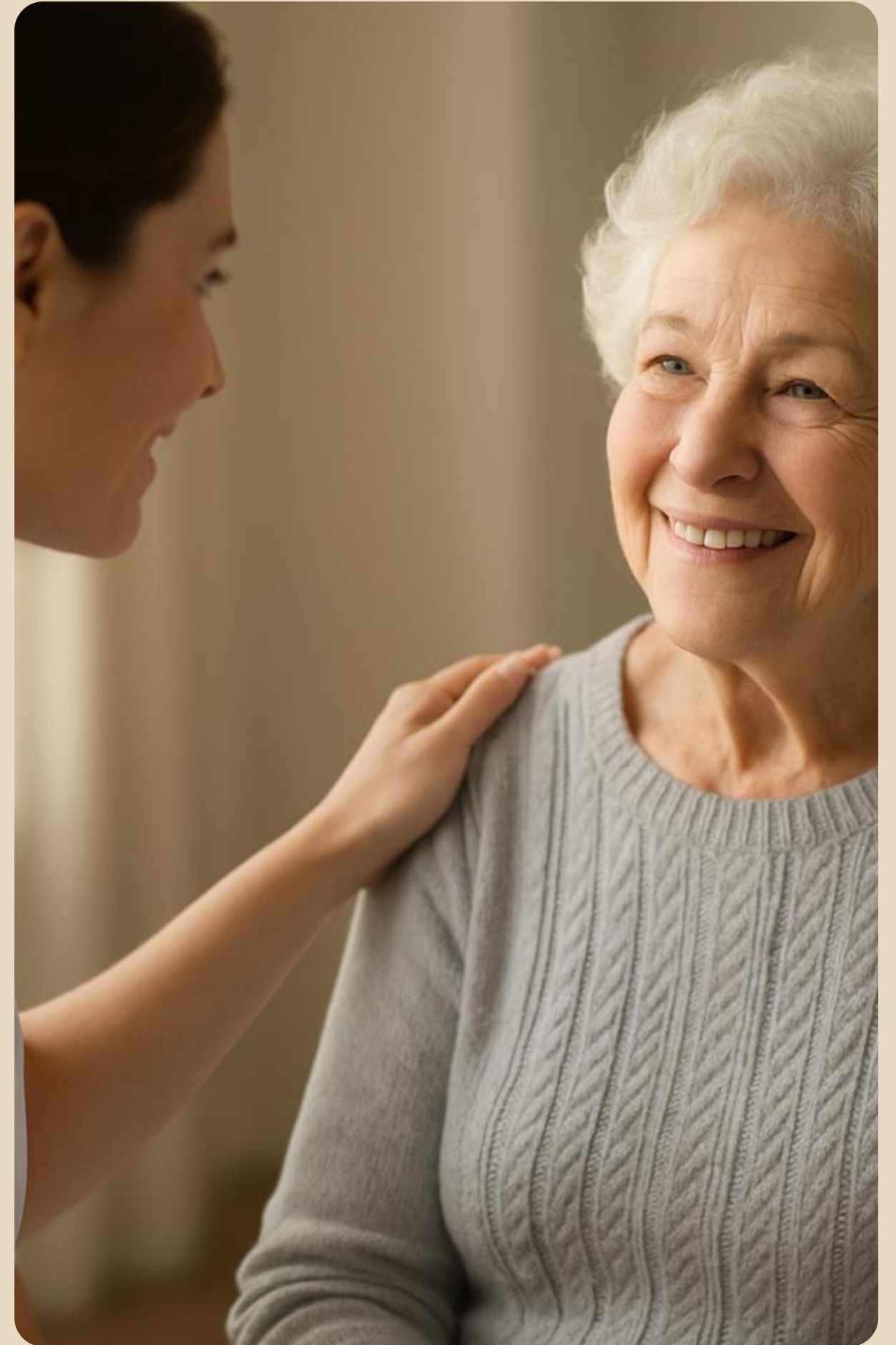


UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine
École des sciences de la réadaptation

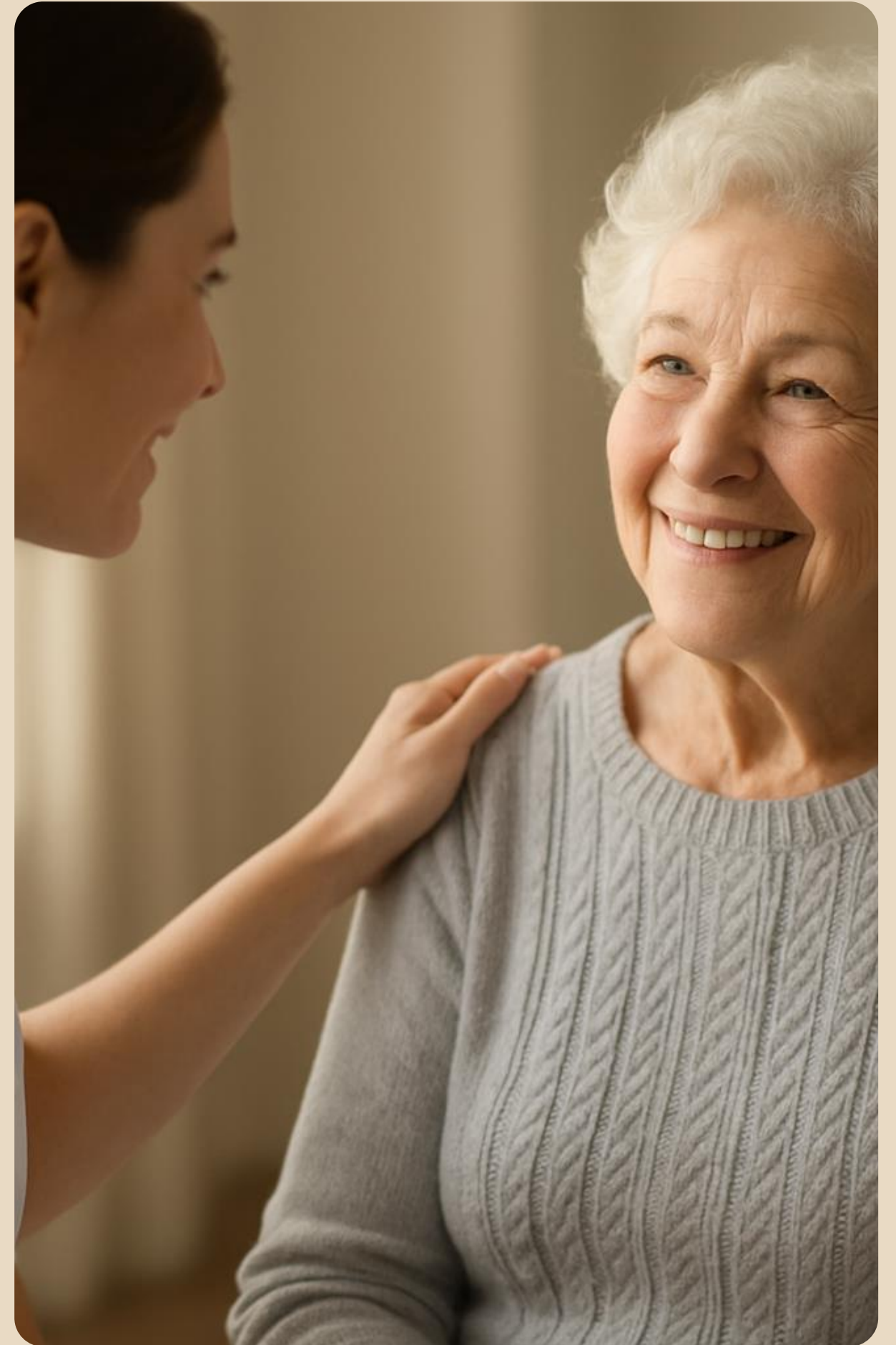
Consentir au risque: accompagner la décision dans le respect de l'autodétermination

Dominique Giroux, erg., PhD



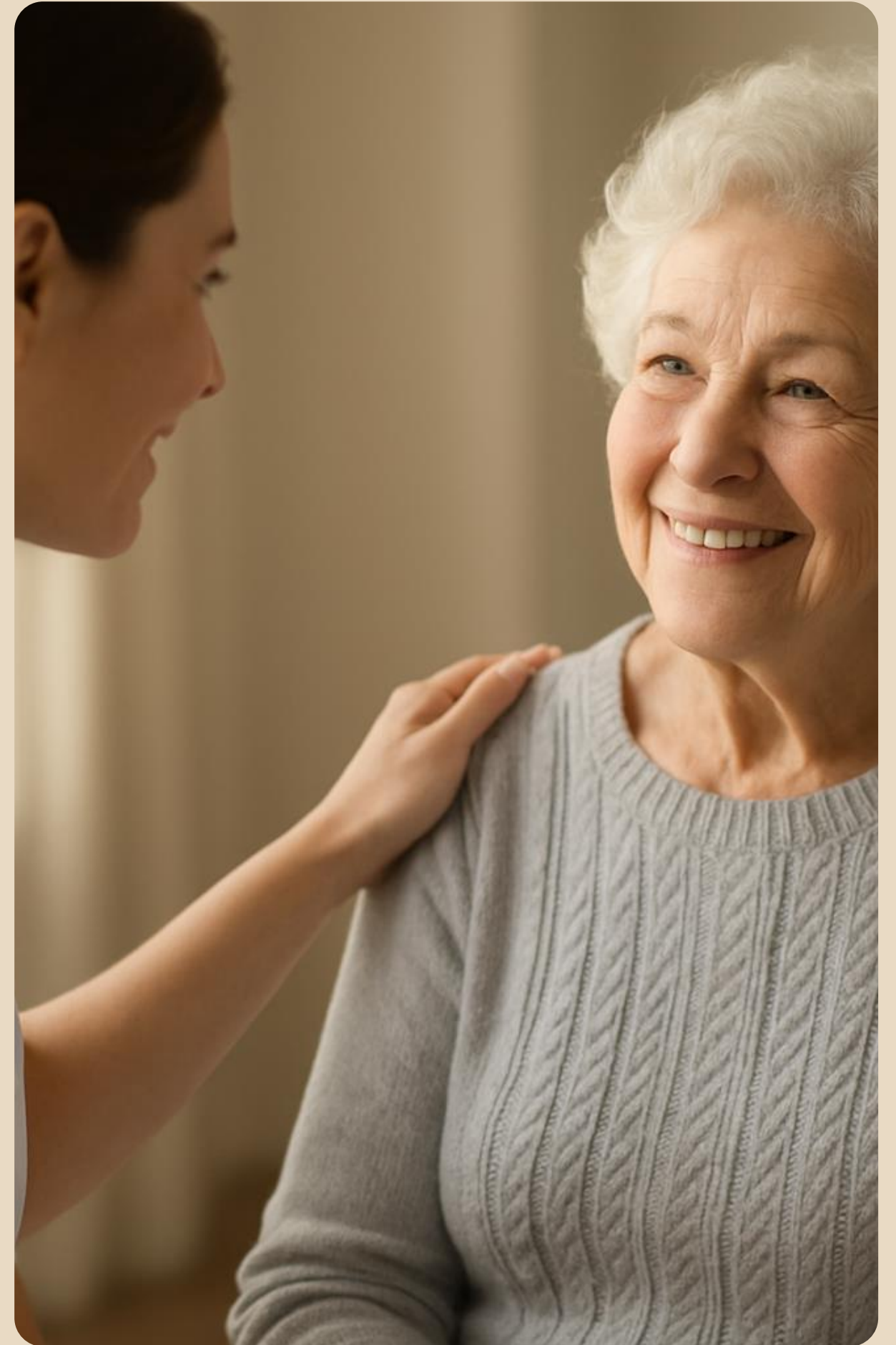
Déclaration de conflit d'intérêt

Je n'ai aucun conflit d'intérêt à déclarer



Objectifs

- Expliquer le fondement éthique de la dignité du risque
- Décrire les conditions d'un consentement libre et éclairé
- Distinguer les notions clés liées à l'aptitude à consentir
- Reconnaître les défis et pistes d'action



Dignité et consentement

La dignité naît d'un choix éclairé, dans le respect du
droit à l'autodétermination

Sans consentement valide ➡ exposition

Avec consentement ➡ choix lié aux valeurs

**La dignité du risque commence
par le consentement**



Consentir de façon libre et éclairée

- Le consentement est un processus relationnel
- Comprendre les enjeux et les risques
- Exprimer ses valeurs et préférences
- Participer activement à la décision
- Une décision éclairée n'est pas nécessairement sécuritaire



Aptitude à consentir

- Obligation professionnelle
- Décision déraisonnable $\neq$ inaptitude
- L'aptitude est contextuelle

Évaluation:

- Compréhension
- Appréciation personnelle de l'information
- Raisonnement
- Capacité d'exprimer un choix



Vulnérabilité et inaptitude

- Incapacités cognitives $\neq$ inaptitude
- Vulnérabilité $\neq$ inaptitude ni absence d'autodétermination
- Plus la vulnérabilité est grande, plus l'accompagnement doit être rigoureux
- Prudence et rigueur clinique sont essentielles



Responsabilité professionnelle

- Nommer clairement les risques
- Soutenir un consentement libre et éclairé
- Évaluer l'aptitude avec rigueur
- Respecter les volontés exprimées
- Reconnaître que la sécurité n'est pas toujours le critère ultime



Défis

- Confusion entre incapacités, vulnérabilité et inaptitude
- Pression vers la sécurité
- Crainte de représailles
- Tensions entre famille et équipe
- Risque de paternalisme bien intentionné



Pistes de solutions

- Évaluation structurée et documentée de l'aptitude
- Dialogue précoce avec la personne et les proches
- Clarification des valeurs et priorités
- Formation des équipes
- Soutien de l'autonomie relationnelle





Conclusion

- La dignité du risque ne repose pas sur l'absence de danger
- Elle repose sur la qualité du consentement
- Notre responsabilité n'est pas d'éliminer le risque, mais d'éviter de décider à la place